

Allemagne-en-Provence

Brunet

Corbières-en-Provence

Entrevennes

Esparron-de-Verdon

Gréoux-les-Bains

La Brillanne

Le Castellet

Manosque

Montagnac - Montpezat

Montfuron

Oraison

Pierrevert

Puimichel

Puimoisson

Quinson

Riez

Roumoules

Saint-Laurent-du-Verdon

Saint-Martin-de-Brômes

Sainte-Tulle

Valensole

Villeneuve

Vinon-sur-Verdon

Volx

L'édito

Respirer et profiter. En ce début d'été, il est tentant de céder à la contemplation d'un territoire où la nature et le ciel sont au beau fixe. Un territoire où le patrimoine est à la fois historique, culturel et naturel. Un territoire où l'environnement nous enchante, autant qu'il nous oblige.

C'est pourquoi, à l'échelle de nos 25 communes, nous agissons quotidiennement pour préserver nos ressources et renforcer la résilience de notre territoire. Afin de répondre aux enjeux climatiques et environnementaux, la politique de transition énergétique et écologique de DLVAgglo se décline à travers des actions concrètes, que je vous propose de (re)découvrir dans ce magazine. Et c'est parce qu'elles s'inscrivent dans un temps long, et qu'elles nécessitent l'implication de chacun d'entre nous, que nous avons souhaité les mettre en avant. Eau et assainissement, collecte et traitement des déchets, éclairage public, autoconsommation collective énergies décarbonées... autant de leviers qui, s'ils sont collectivement actionnés, peuvent nous permettre de tendre vers l'exemplarité.

Sachant que cette exemplarité ne vaudra que si elle est partagée. Afin que, dans quelques années, voire quelques décennies, nos enfants et petits-enfants soient à leur tour tentés de céder à la contemplation. Pour respirer et profiter.

Camille GALTIER

Président de la Communauté d'Agglomération
Durance Luberon Verdon et Maire de Manosque



agglo infos

NUMÉRO 24 | JUIN 2025

MAGAZINE TRIMESTRIEL

Hydrogène : retour sur les temps forts du débat public



« Faire en sorte que toutes les questions puissent être posées et, surtout, qu'elles obtiennent une réponse ». Depuis l'ouverture du débat public sur « des projets de réindustrialisation et de décarbonation », la ligne de conduite de la Commission du débat public n'a pas varié. Pour rappel, DLVAgglo est concerné par le projet de construction d'un 3e pipeline entre Fos et Manosque (suivant un tracé déjà existant) et d'un électrolyseur, sur une ancienne carrière, à Villeneuve. L'hydrogène produit serait stocké dans les cavités salines de Géosel et Géométhane.

Fin mai, une quarantaine de personnes ont pu visiter ces sites et échanger avec les acteurs du projet. C'est cette même volonté de transparence qui a animé les débats lors des réunions publiques organisées à Manosque et Villeneuve, ou à l'occasion du débat-mobile mis en place sur le marché de Manosque.

Des rendez-vous auxquels les Villes de Manosque et de Villeneuve, et DLVAgglo, se sont associées. Comme l'a rappelé Camille Galtier, président de DLVAgglo, « il s'agit d'un projet industriel dans lequel la collectivité joue son rôle : protéger la population et favoriser les intérêts du territoire ». Si tous les signaux sont au vert, les travaux de construction de l'électrolyseur pourraient débuter en 2028 pour une livraison en 2030.



ZONES D'ACTIVITÉS DE L'ÉCONOMIE À L'ÉCOLOGIE

De l'économie à l'écologie, il y a sans doute bien plus qu'une simple rime. À l'échelle de DLVAgglo, il y a surtout une volonté clairement affichée d'avancer au diapason. Quitte à rompre avec certains clichés liés aux tristes zones d'activités d'antan... À travers sa compétence « Développement économique », DLVAgglo contribue à la création et à la pérennisation d'un environnement de travail de qualité au travers d'un plan ambitieux d'un million d'euros par an, dédié à la requalification de tous les parcs d'activités. Par requalification, on entend une amélioration globale, avec la création d'espaces de convivialité et la valorisation de la mobilité douce (voiries redimensionnées et sécurisées). La désimperméabilisation des sols, la végétalisation de l'espace public et la lutte contre les îlots de chaleur font aussi partie de ce programme.

Cet embellissement global est décliné selon un calendrier établi en collaboration avec chacune des communes concernées, à commencer par Sainte-Tulle, dès cette année. Les parcs de Corbières-en-Provence, Valensole, Oraison, Villeneuve et Vinon-sur-Verdon seront traités d'ici 2030. À Manosque, après l'avenue du 1^{er} Mai, la requalification de la Zone Saint-Joseph sera poursuivie, par tranche, ces cinq prochaines années. Sachant que, à chaque fois, requalification rime avec concertation avec chacune des entreprises, à travers des ateliers collectifs et des rencontres individuelles.

Si l'ensemble des réseaux est concerné, avec une mise en

discretion de la partie téléphonique et électrique, c'est aussi l'occasion de poursuivre le travail d'amélioration et d'optimisation de l'éclairage public, pour lequel DLVAgglo investit 500 000 euros par an. Sur les 14 500 lanternes du territoire, la moitié est d'ores et déjà passée en LEDs, ce qui permet de réaliser une économie de 50% en consommation, pouvant atteindre 75% en cas d'extinction nocturne.

Toujours en matière d'économie d'énergie et de verdissement des zones, DLVAgglo s'est associée à la Ville de Manosque pour accélérer la planification territoriale des énergies renouvelables, avec une priorité au déploiement du photovoltaïque sur les espaces anthropisés (publics et privés). Concrètement, il s'agit d'inciter les entreprises à mettre à disposition du foncier pour installer des panneaux (au sol et sur ombrières) afin de favoriser l'autoconsommation individuelle. La forte implication de L'Occitane en Provence sert d'ailleurs d'exemple auprès des autres acteurs de la Zone Saint-Maurice, à Manosque, afin de créer une boucle d'auto-consommation collective. Il s'inscrit dans un mouvement qui avait déjà permis d'obtenir, l'année dernière, le label « PARC + ». Décerné par l'ARBE (Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement), il récompense l'engagement des collectivités et des associations d'entreprises, dans une démarche de qualité et de performance. Parce qu'entre économie et écologie, il y a sans doute bien plus qu'une simple rime.



L'usine de démarré

Abondance de biens qui pourrait faciliter indiquer alors que forcément. Surtout commun à la fois naturel. Compte tenu des évolutions, la gestion de cette usine donc un élément majeur au jeu des maximisations. La conduite de DLVAgglo mieux vaut prévenir que guérir.

En l'occurrence, DLV Eaux s'engagent au-delà d'une eau potable de qualité pour ses habitants. Un challenge par la réalisation de nouveaux réseaux d'eau potable de Rancure (Le Castellet, Entrevennes) ou en attendant d'une nouvelle usine de potabilisation de l'eau de Précombaux, à Manosque.

Cette nouvelle installation place de l'usine actuelle d'être inaugurée. Elle garantit le traitement de l'eau brute, et d'en assurer l'interconnexion entre les réseaux. Près de 48 000 habitants vont ainsi être concernés par cette usine, dont l

dossier



potabilisation de l'eau du Verdon a

ne nuit pas. Un adage
ement être inversé,
la pénurie, elle, nuit
si l'on parle d'un bien
urel et essentiel : l'eau !
olutions climatiques en
ette ressource consti-
majeur. C'est pourquoi,
populaires, la ligne de
glo coule de source : «
ue guérir ! ».

/Agglo et la Régie des
quotidien pour garantir
qualité à l'ensemble de
oix politique qui passe
e travaux majeurs, à
ce interconnexion des
entre Oraison et le Val
astellet, Puimichel et
ncore la construction
e intercommunale de
u du Verdon, située à
sque.

ation, située en lieu et
uelle, vient tout juste
lle va permettre de
de la totalité du débit
assurer la desserte par
toutes les communes.
itants de l'Aggloméra-
terme, approvisionnés
'intérêt ne se limite pas

aux frontières de notre territoire. Trois
communes des Alpes-de-Haute-Provence,
ne faisant pas partie de DLVAgglo, ont en
effet confié à l'Agglomération l'étude de
faisabilité d'une interconnexion, afin de
participer au projet. De plus, ce dernier a été
dimensionné afin de répondre aux besoins
d'autres communes du département hors
territoire de l'Agglomération, voire, hors du
département, au sud de Corbières-en-Pro-
vence.

Le projet de construction d'une station de
potabilisation de l'eau du Verdon a été
motivé par les risques de pollution ou de
défaillance de l'ensemble des captages entre
La Brillanne, Oraison et Corbières-en-Pro-
vence, liés à la migration des polluants piégés
dans les sédiments de la Durance. Le projet
vise également à stabiliser les prélèvements
dans la Durance, ce qui permettra de prépa-
rer la mise en place des modalités de partage
de la ressource en fonction des usages : de la
production électrique à l'irrigation, en
passant par l'eau, l'industrie, les usages
touristiques, sans omettre la richesse écolo-
gique qu'elle abrite. Car, bien que la
ressource soit actuellement abondante, la
situation reste néanmoins fragile et appelle à
des efforts constants d'économie et de
gestion durable, dans un contexte de déve-
loppement démographique rapide et de
changements climatiques.



“
*La mise en service de l'installation de Précomboux
marque une étape majeure au sein d'un processus
décidé et engagé il y a plus de 10 ans. Cette station
permettra, à partir de deux ressources
complémentaires, de sécuriser l'approvisionnement en
eau sur une grande partie du territoire de DLVAgglo,
de préserver la qualité de l'eau distribuée, et de faire
face aux défis à venir sur le partage de la ressource.*

”
Serge Faudrin,
Vice-Président de DLVAgglo délégué à la Politique de l'Eau
Président de la Régie des Eaux DLVAgglo



Visite du chantier de l'usine ▲



Chantier de l'usine de potabilisation de Précomboux ▲



Zoom sur...



i GESTION DES DÉCHETS CLIIINKEZ POUR FINANCER LES ASSOS DU TERRITOIRE

« Cliiink »... comme le bruit d'une bouteille qui tombe dans une colonne de tri. Cliiink, comme le bruit d'une pièce que l'on met dans une tirelire. Les bornes Cliiink installées sur l'ensemble des communes de DLVAgglo permettent de récompenser le geste du tri depuis plus de quatre ans. Le principe a évolué en janvier puisque l'on peut désormais valoriser les associations locales et environnementales. Il suffit de « cliiinker » 30 bouteilles (soit 30 points) pour offrir un euro à la structure de son choix. Dès qu'elle atteint 15 000 points, elle débloque un chèque de 500 euros. Alors, à vos bouteilles, prêts... cliiinkez !



i CULTURE PARAÏS : DÉBUT DES TRAVAUX ET POURSUITE DE L'APPEL AUX DONS

C'est un beau soleil de fin d'hiver qui a accompagné le lancement officiel des travaux de la Maison de Jean Giono. Inscrit au titre des monuments historiques, labellisé « Patrimoine du XX^e siècle » et « Maison des illustres », le Paraïs fait actuellement l'objet d'une profonde restauration. Une renaissance à laquelle chacun peut participer puisque la collecte de dons, mise en place depuis deux ans grâce à la Fondation du Patrimoine, se poursuit jusqu'à la fin du chantier. À noter que chaque don est déductible d'impôts, à hauteur de 66% du montant pour les particuliers (plafonné à 20% du revenu imposable) et jusqu'à 60% pour les sociétés.

Rendez-vous sur le site fondation-patrimoine.org



i ÉCONOMIE SALON DE L'HABITAT : UNE DEUXIÈME ÉDITION DÉJÀ PROGRAMMÉE

Avec plus de 2500 visiteurs en deux jours, la première édition du Salon de l'Habitat et de l'Immobilier, qui s'est tenue début mars à Manosque, a été couronnée de succès. Entièrement organisé par DLVAgglo, l'événement a rassemblé une cinquantaine d'exposants, spécialistes de la construction, de la rénovation, de l'équipement, de la décoration, du jardin et du financement ; sans oublier les nombreux intervenants des tables rondes, qui ont permis à chacun d'échanger librement. La deuxième édition est d'ores et déjà en cours d'élaboration : elle se tiendra samedi 28 février et dimanche 1er mars 2026.



i CULTURE SAISON THÉÂTRALE 2025-2026 : LES RÉSERVATIONS ONT DÉBUTÉ

Clovis Cornillac, Marine Leonardi, Rudy Milstein... Difficile, voire impossible de citer tout le monde quand on présente une saison théâtrale résolument ouverte, programmée sur trois scènes locales (les théâtres Jean-le-Bleu et Henri-Fluchère à Manosque et Sainte-Tulle, et le Moulin Saint-André à Vinon-sur-Verdon). Officiellement dévoilée le 12 juin, la programmation est également tournée vers le jeune public et les scolaires, et maintient des tarifs accessibles. Comme l'a rappelé Sandra Faure, Vice-Présidente de DLVAgglo déléguée au Développement culturel et Présidente des Scènes de Haute-Provence, « la culture n'est pas un luxe, mais un bien commun, nécessaire à l'épanouissement de chacun ».